

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 01122

Numéro SIREN : 822 650 206

Nom ou dénomination : FINALAIN

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 9924

FINALAIN
Etats financiers consolidés

Jean Lain **2018**
Just Drive !

SOMMAIRE

1	BILAN.....	2
1.1	Bilan actif	2
1.2	Bilan passif	3
2	COMPTE DE RESULTAT	4
2.1	Compte de résultat première partie.....	4
2.1	Compte de résultat deuxième partie.....	5
3	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	6
4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
5	PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES.....	7
6	MODALITES DE CONSOLIDATION	8
6.1	Les méthodes de consolidation	8
6.2	Les faits marquants de l'exercice.....	8
6.3	Les changements de méthode de l'exercice	8
6.4	Le traitement des écarts d'acquisition.....	9
7	METHODES D'ÉVALUATION	10
7.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.2	Les contrats de crédit-bail.....	10
7.3	Les engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.4	Les impôts différés	11
8	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
9	POSTES DE L'ACTIF	13
9.1	Tableau des immobilisations	13
9.2	Tableau des amortissements	13
9.3	Actifs circulants	14
10	POSTES DU PASSIF.....	14
10.1	Autres postes du passif.....	14
10.2	Tableau des provisions.....	14
10.3	Autres dettes.....	15
10.4	Emprunts et dettes financières	15
11	ENGAGEMENTS HORS BILAN	15
12	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	15
13	EFFECTIF MOYEN DU GROUPE.....	16
14	HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	16
15	RESULTAT PAR ACTION.....	16
16	LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	16

1 BILAN

1.1 Bilan actif

Compte consolidé conforme

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Ecart d'acquisition I	19 263		19 263	18 992
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	794	771	24	70
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	273	201	72	142
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	477
Constructions	37 111	20 164	16 947	15 352
Installations techniques, matériel, outillage	12 894	9 590	3 304	3 127
Autres immobilisations corporelles	61 522	19 752	41 770	39 896
Immobilisations en cours	975		975	510
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	408	5	404	184
Prêts	1 319		1 319	1 136
Autres immobilisations financières	845		845	928
TOTAL III	116 763	50 483	66 282	61 967
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	102		102	
En-cours de production de services	146		146	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	126 259	1 172	125 087	99 055
Avances et acomptes versés sur commandes	1 338		1 338	2 242
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	36 449	714	35 735	37 349
Actifs d'impôts différés	1 038		1 038	970
Autres créances	27 791		27 791	23 927
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités	17 041		17 041	11 597
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	616		616	333
TOTAL IV	210 780	1 886	208 894	175 473
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	346 806	52 369	294 440	256 432

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	7 224	795
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	5 711	6 429
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	32 853	27 142
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	131	89
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	30	15
TOTAL II	161	104
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	84	199
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	593	669
TOTAL IV	677	868
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 000	106 711
Concours bancaires courants	13 696	5 818
Emprunts en crédit bail	13 363	15 131
Emprunts et dettes financières divers	4 723	4 739
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 732	4 989
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 665	68 470
Dettes fiscales et sociales	17 205	13 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	393	41
Autres dettes	6 540	6 147
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 433	2 328
TOTAL V	260 750	228 319
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	294 440	256 432

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	586 861	538 213
Production vendue de biens	1 799	1 656
Production vendue de services	70 357	68 221
TOTAL I	659 017	608 090
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	246	-271
Production immobilisée	2 467	1 746
Subventions d'exploitation	517	515
Transfert de charges	2 274	2 272
Reprises sur provisions et amortissements	1 477	1 636
Produits cession véhicules location	16 789	13 027
Autres produits	147	250
TOTAL II	23 917	19 175
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	549 102	502 275
Variation de stock de marchandises	-26 043	-18 873
Achats de matières premières et autres appro.	123	140
Autres achats et charges externes	40 460	36 898
Impôts, taxes et versements assimilés	7 051	6 722
Salaires et traitements (y compris participation)	50 902	45 381
Charges sociales	21 133	18 561
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 862	11 932
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 432	1 479
Dotations aux provisions pour risques et charges	28	139
Valeur nette comptable véhicules location cédés	14 135	11 382
Autres charges	564	728
TOTAL III	673 749	616 764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	9 185	10 501
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	24 030	22 415

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	97	288
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	97	288
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 772	1 813
Intérêts et charges assimilées		
TOTAL V	1 772	1 813
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 675	-1 525
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 510	8 976
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47	58
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	65	142
Reprises sur provisions et transferts de charges		80
TOTAL VI	112	280
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	453	498
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	16	101
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40
TOTAL VII	469	639
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-357	-359
Impôts dus sur les bénéfices	1 562	2 334
Impôts différés sur les bénéfices	-152	-160
TOTAL VIII	1 410	2 174
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	683 142	627 833
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	677 400	621 390
Résultat des sociétés intégrées	5 741	6 443
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	5 741	6 443
Résultat groupe	5 711	6 429
Résultat hors-groupe	30	14
Résultat par action	0,28672	0,32277
Résultat dilué par action	0,28672	0,32277
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0,28672	0,32277

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Résultat net consolidé	5 741	6 444
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	14 744	11 811
Variation des impôts différés	-152	-160
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-2 692	-1 927
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-19	-35
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 622	16 133
Flux nets liés aux véhicules location (Entrées / Sorties)	-10 262	-13 276
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-6 195	-10 666
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 165	-7 809
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations-Groupe (hors véhicules location)	-8 106	-7 433
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	277	212
Incidence des variations de périmètres	-5	-14 967
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 834	-22 188
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-15	-5
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Financement stocks - Renouvelables	8 592	55 858
Emissions d'emprunts	5 871	15 180
Remboursements d'emprunts	-10 212	-9 388
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 236	61 645
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-2 433	31 648
Trésorerie d'ouverture	5 779	-25 869
Trésorerie de clôture	3 346	5 779

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2016 (*)	20 712	89	20 801
Résultat de l'exercice 2017 (12 mois)	6 429	15	6 444
Dividendes	0	-5	-5
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	1	5	6
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017	27 142	104	27 246
Résultat de l'exercice 2018 (12 mois)	5 711	30	5 741
Dividendes	0	-15	-15
Variations de périmètre	0	42	42
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2018	32 853	161	33 014

(*) : *Pour rappel, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT).*

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- *la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% ;*
- *la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES.*

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés.

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant significatif n'est à souligner sur l'exercice.

Pour rappel,

« Dans le cadre de son développement, le groupe FINALAIN a procédé 2 opérations de croissance externe sur l'exercice 2017, ainsi au 20 juin 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres des 5 sociétés suivantes auprès de la société holding Ex SUMA :

- GSA PREMIUM AUTOMOBILES
- DSA MILLENIUM AUTOMOBILES
- MILLENIUM AUTOMOBILES
- GARAGE DU PARC
- GRESIVAUDAN AUTOMOBILES

Prix d'ensemble payé pour 11 087 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition positif de 4 787 K€, pour rappel le groupe FINALAIN a intégré les comptes du palier « Ex SUMA » à compter du 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat) »

« Au 06 janvier 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société SPAA auprès de la société holding HOLDICAR pour un prix de 1 263 K€ avec constatation d'un écart positif de 1 206 K€ et avec rétroactivité des éléments du compte de résultat dès le 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat) ».

6.3 Les changements de méthode de l'exercice

Aucun changement de méthode significatif n'est à souligner sur l'exercice

Pour rappel,

Dans la cadre de l'analyse « en substance » - (Cf. Régl 99-02 « prédominance de la substance sur la forme) des principaux modes de financement moyen terme mis en œuvre sur le groupe via ses principaux partenaires financiers il a été décidé par la direction du groupe FINALAIN sur l'exercice 2017 de procéder aux changements de présentation comptable suivants :

- Reclassement des financement renouvelables inscrits jusqu'à là comptabilisés en « Concours bancaires courants » en Emprunts moyen terme. Il convient de rappeler que ses financements du BFR (stocks VO, VN) mis en œuvre sont permanents et reconductibles d'un exercice à l'autre
- Reclassement des Crédit stocks court terme et attenants à des châssis VN, VO dédiés, octroyés par les fournisseurs. En substance, il s'agit uniquement d'un mode de financement du crédit fournisseurs court terme sans recours à l'intervention d'un établissement de crédit

A noter que ces changements de présentation ci-dessus n'impactent pas les capitaux propres mais s'intègrent pleinement en revanche dans l'équilibre financier mis en œuvre par le groupe dans le cadre de son activité de Concessionnaire Automobiles et de son développement.

Les contrats LLD ne sont également plus retraités car leurs durées sont < 12 mois et assimilés à des contrats de location simple.

6.4 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 691 K€ par les goodwills constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 572 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwills.

Au 31 décembre 2018, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments Agencements constructions	20 ans 10 ans	Linéaire Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	4 ans	Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique Mobilier	Entre 5 et 7 ans Entre 5 et 7 ans	Linéaire Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2018, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés « seulement si » cela est significatif pour le groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	564	211	257	6	1 038
Passif d'impôt différé			599	-6	593

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (28 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	7 510		
Résultat exceptionnel	-357		
Base taxable théorique	7 153		
C.I.C.E Groupe (produit non imposable)	-1 903		
Autres	-214		
Base taxable réelle	5 036	1 410	1 410

¹ Taux d'impôt théorique retenu en consolidation = 28%

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100,00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99,99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99,89%	99,89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98,86%	98,86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99,98%	99,98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99,99%	99,99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99,99%	99,99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99,99%	99,99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM (*)	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SARL NEGOCYAL	75,00%	75,00%	Intégration globale
20	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99,88%	99,88%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN NIPPON	99,97%	99,97%	Intégration globale
23	SAS SPAA	100,00%	99,97%	Intégration globale
24	SAS JEAN LAIN KOREAN	99,99%	99,99%	Intégration globale
25	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99,99%	Intégration globale

(*) : Fusion des sociétés GRESIVAUDAN AUTOMOBILES et MILLENIUM AUTOMOBILES par la société DSA MILLENIUM (l'absorbante) en date du 31 décembre 2018 avec effets rétroactifs au 1^{er} janvier 2018.

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Entrée de la société NEGOCYAL en date du 14 mai 2018 pour un prix de 150 K€ (% droits rachetés = 75%, mode de consolidation = Intégration globale). Les impacts sur les états financiers consolidés restent peu significatifs.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2018

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecart d'acquisition	18 992	250			21	19 263
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	753	43	2			794
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	270	3				273
Terrains	477					477
Constructions	33 247	3 837	1	28		37 111
Installations techniques	12 035	1 049	203		13	12 894
Autres immobilisations corporelles	57 334	44 477	40 363		74	61 522
Immobilisations en-cours	510	492		-28	1	975
Avances et acomptes						
Titres de Participations						
Autres titres immobilisés	188	220				408
Prêts	1 136	185	2			1 319
Autres immobilisations financières	928	142	225			845
Immobilisations	107 023	50 448	40 796		88	116 763

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou – Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecart d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	684	89	2			771
Autres immobilisations incorporelles	129	72				201
Constructions	17 895	2 270	1			20 164
Installations techniques	8 909	879	199		1	9 590
Autres immobilisations corporelles	17 439	11 552	9 263		24	19 752
Autres titres immobiliés	5					5
Immobilisations	45 061	14 862	9 465		25	50 483

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie du constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 27 791 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 9 124 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 18 667 K€

La hausse des créances d'exploitation par rapport à 2017 s'explique principalement par la hausse d'activité, soit environ + 8 %.

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	1 131	1 145	1 104		1 172
Clients	657	287	230		714
Total général	1 788	1 432	1 334		1 886

b) **Tableau des provisions pour risques & charges**

Rubriques	Solde début	Vart périmètre	Compte de résultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)	199		28	143	84
Provisions pour charges					
Total général	199		28	143	84

(*) : Les provisions pour risques correspondent à des litiges divers envers des tiers.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 6 540 k€ est composé principalement par des flux d'exploitation avec des échéances < 60 jours (clients créditeurs, remises clients à accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Crédit-bail	13 363	3 803	9 560		
Emprunts bancaires	111 000	8 165	32 033	8 797	62 005
Emprunts et dettes financières diverses (*)	4 723		4 723		
Total Dette financières consolidée	129 086	11 968	46 316	8 797	62 005

(*) : Concerne un crédit-vendeur sur actions, mis en œuvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des sociétés Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage à respecter des ratios financiers issus des états consolidés.

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements reçus au 31 décembre 2018.

Le montant des engagements donnés (cautions, avals, garanties diverses) auprès des principaux partenaires financiers du groupe s'élève à 39 873 K€ au 31 décembre 2018.

12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif et postérieur à la clôture n'est à souligner.

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 369 personnes environ (dont effectif non cadres = 1 193 et effectif cadres = 176).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 50 902 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 21 133 k€ (*Dont CICE = - 1 903 k€*).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 230 K€ pour l'exercice 2018. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2018 s'élève à 0.29 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2018 s'élève également à 0.29 €.

16 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-873
Intérêts sur financement (Court terme)	-899
Autres produits financiers (placements)	97
Résultat financier	-1 675

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2018 qui s'élève à -357 K€ est essentiellement impacté par des régularisations, amendes et indemnités envers des tiers et salariés

SR AUDIT
82 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SEVOLEX

MARTIN RETORD & ASSOCIES NIVOLET
3 bis boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018

SAS FINALAIN
158, rue des Epinettes – ZI des Landiers Ouest
73290 La Motte-Servolex

A l'assemblée générale de la société FINALAIN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINALAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 6.4 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction et ayant servi de base au test. Nous avons vérifié que la note 6.4 de l'annexe donne une information appropriée.

Le groupe comptabilise des impôts différés selon les modalités décrites dans la note 7.4 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des impôts différés et à revoir les calculs effectués par la société.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directeur général unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directeur général unique.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La Motte-Servolex et Chambéry, le 13 juin 2019

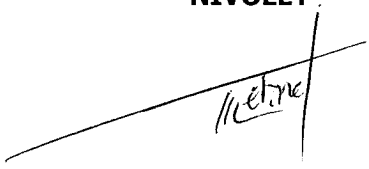
Les commissaires aux comptes

SR AUDIT



Jean-Pierre VUILLERMET

**MARTIN-RETORD & ASSOCIES -
NIVOLET**



Pascal MARTIN-RETORD

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Ecart d'acquisition I	19 263		19 263	18 992
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	794	771	24	70
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	273	201	72	142
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	477
Constructions	37 111	20 164	16 947	15 352
Installations techniques, matériel, outillage	12 894	9 590	3 304	3 127
Autres immobilisations corporelles	61 522	19 752	41 770	39 896
Immobilisations en cours	975		975	510
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	408	5	404	184
Prêts	1 319		1 319	1 136
Autres immobilisations financières	845		845	928
TOTAL III	116 763	50 483	66 282	61 967
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	102		102	
En-cours de production de services	146		146	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	126 259	1 172	125 087	99 055
Avances et acomptes versés sur commandes	1 338		1 338	2 242
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	36 449	714	35 735	37 349
Actifs d'impôts différés	1 038		1 038	970
Autres créances	27 791		27 791	23 927
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités	17 041		17 041	11 597
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	616		616	333
TOTAL IV	210 780	1 886	208 894	175 473
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	346 806	52 369	294 440	256 432

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	7 224	795
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	5 711	6 429
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	32 853	27 142
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	131	89
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	30	15
TOTAL II	161	104
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	84	199
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	593	669
TOTAL IV	677	868
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 000	106 711
Concours bancaires courants	13 696	5 818
Emprunts en crédit bail	13 363	15 131
Emprunts et dettes financières divers	4 723	4 739
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 732	4 989
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 665	68 470
Dettes fiscales et sociales	17 205	13 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	393	41
Autres dettes	6 540	6 147
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 433	2 328
TOTAL V	260 750	228 319
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	294 440	256 432

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	586 861	538 213
Production vendue de biens	1 799	1 656
Production vendue de services	70 357	68 221
TOTAL I	659 017	608 090
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	246	-271
Production immobilisée	2 467	1 746
Subventions d'exploitation	517	515
Transfert de charges	2 274	2 272
Reprises sur provisions et amortissements	1 477	1 636
Produits cession véhicules location	16 789	13 027
Autres produits	147	250
TOTAL II	23 917	19 175
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	549 102	502 275
Variation de stock de marchandises	-26 043	-18 873
Achats de matières premières et autres appro.	123	140
Autres achats et charges externes	40 460	36 898
Impôts, taxes et versements assimilés	7 051	6 722
Salaires et traitements (y compris participation)	50 902	45 381
Charges sociales	21 133	18 561
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 862	11 932
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 432	1 479
Dotations aux provisions pour risques et charges	28	139
Valeur nette comptable véhicules location cédés	14 135	11 382
Autres charges	564	728
TOTAL III	673 749	616 764
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	9 185	10 501
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	24 030	22 415

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	97	288
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	97	288
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 772	1 813
TOTAL V	1 772	1 813
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 675	-1 525
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 510	8 976
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47	58
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	65	142
Reprises sur provisions et transferts de charges		80
TOTAL VI	112	280
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	453	498
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	16	101
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40
TOTAL VII	469	639
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-357	-359
Impôts dus sur les bénéfices	1 562	2 334
Impôts différés sur les bénéfices	-152	-160
TOTAL VIII	1 410	2 174
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	683 142	627 833
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	677 400	621 390
Résultat des sociétés intégrées	5 741	6 443
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	5 741	6 443
Résultat groupe	5 711	6 429
Résultat hors-groupe	30	14
Résultat par action	0,28672	0,32277
Résultat dilué par action	0,28672	0,32277
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0,28672	0,32277

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2018 (12 mois)	31/12/2017 (12 mois)
Résultat net consolidé	5 741	6 444
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	14 744	11 811
Variation des impôts différés	-152	-160
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-2 692	-1 927
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-19	-35
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 622	16 133
Flux nets liés aux véhicules location (Entrées / Sorties)	-10 262	-13 276
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-6 195	-10 666
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 165	-7 809
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations-Groupe (hors véhicules location)	-8 106	-7 433
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	277	212
Incidence des variations de périmètres	-5	-14 967
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 834	-22 188
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-15	-5
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Financement stocks - Renouvelables	8 592	55 858
Emissions d'emprunts	5 871	15 180
Remboursements d'emprunts	-10 212	-9 388
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 236	61 645
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-2 433	31 648
Trésorerie d'ouverture	5 779	-25 869
Trésorerie de clôture	3 346	5 779

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2016 (*)	20 712	89	20 801
Résultat de l'exercice 2017 (12 mois)	6 429	15	6 444
Dividendes	0	-5	-5
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	1	5	6
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017	27 142	104	27 246
Résultat de l'exercice 2018 (12 mois)	5 711	30	5 741
Dividendes	0	-15	-15
Variations de périmètre	0	42	42
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2018	32 853	161	33 014

(*) : **Pour rappel**, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT).

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% ;
- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES.

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés.

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant significatif n'est à souligner sur l'exercice.

Pour rappel,

« Dans le cadre de son développement, le groupe FINALAIN a procédé 2 opérations de croissance externe sur l'exercice 2017, ainsi au 20 juin 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres des 5 sociétés suivantes auprès de la société holding Ex SUMA :

- GSA PREMIUM AUTOMOBILES
- DSA MILLENIUM AUTOMOBILES
- MILLENIUM AUTOMOBILES
- GARAGE DU PARC
- GRESIVAUDAN AUTOMOBILES

Prix d'ensemble payé pour 11 087 K€ avec constatation d'un écart d'acquisition positif de 4 787 K€, pour rappel le groupe FINALAIN a intégré les comptes du palier « Ex SUMA » à compter du 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat) »

« Au 06 janvier 2017, le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société SPAA auprès de la société holding HOLDICAR pour un prix de 1 263 K€ avec constatation d'un écart positif de 1 206 K€ et avec rétroactivité des éléments du compte de résultat dès le 1^{er} janvier 2017 (soit 12 mois d'activité en compte de résultat) ».

6.3 Les changements de méthode de l'exercice

Aucun changement de méthode significatif n'est à souligner sur l'exercice

Pour rappel,

Dans la cadre de l'analyse « en substance » - (Cf. Régl 99-02 « prédominance de la substance sur la forme) des principaux modes de financement moyen terme mis en œuvre sur le groupe via ses principaux partenaires financiers il a été décidé par la direction du groupe FINALAIN sur l'exercice 2017 de procéder aux changements de présentation comptable suivants :

- Reclassement des financement renouvelables inscrits jusqu'à là comptabilisés en « Concours bancaires courants » en Emprunts moyen terme. Il convient de rappeler que ses financements du BFR (stocks VO, VN) mis en œuvre sont permanents et reconductibles d'un exercice à l'autre
- Reclassement des Crédit stocks court terme et attenants à des châssis VN, VO dédiés, octroyés par les fournisseurs. En substance, il s'agit uniquement d'un mode de financement du crédit fournisseurs court terme sans recours à l'intervention d'un établissement de crédit

A noter que ces changements de présentation ci-dessus n'impactent pas les capitaux propres mais s'intègrent pleinement en revanche dans l'équilibre financier mis en œuvre par le groupe dans le cadre de son activité de Concessionnaire Automobiles et de son développement.

Les contrats LLD ne sont également plus retraités car leurs durées sont < 12 mois et assimilés à des contrats de location simple.

6.4 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 691 K€ par les goodwill constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 572 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwill.

Au 31 décembre 2018, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments	20 ans	Linéaire
	Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	4 ans	Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 5 et 7 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 5 et 7 ans	Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2018, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés « seulement si » cela est significatif pour le groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	564	211	257	6	1 038
Passif d'impôt différé			599	-6	593

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (28 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	7 510		
Résultat exceptionnel	-357		
Base taxable théorique	7 153		
C.I.C.E Groupe (produit non imposable)	-1 903		
Autres	-214		
Base taxable réelle	5 036	1 410	1 410

¹ Taux d'impôt théorique retenu en consolidation = 28%

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100,00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99,99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99,89%	99,89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98,86%	98,86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99,98%	99,98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99,99%	99,99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99,99%	99,99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99,99%	99,99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM (*)	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SARL NEGOCYAL	75,00%	75,00%	Intégration globale
20	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99,88%	99,88%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN NIPPON	99,97%	99,97%	Intégration globale
23	SAS SPAA	100,00%	99,97%	Intégration globale
24	SAS JEAN LAIN KOREAN	99,99%	99,99%	Intégration globale
25	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99,99%	Intégration globale

(*) : Fusion des sociétés GRESIVAUDAN AUTOMOBILES et MILLENIUM AUTOMOBILES par la société DSA MILLENIUM (l'absorbante) en date du 31 décembre 2018 avec effets rétroactifs au 1^{er} janvier 2018.

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Entrée de la société NEGOCYAL en date du 14 mai 2018 pour un prix de 150 K€ (% droits rachetés = 75%, mode de consolidation = Intégration globale). Les impacts sur les états financiers consolidés restent peu significatifs.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2018

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecart d'acquisition	18 992	250			21	19 263
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	753	43	2			794
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	270	3				273
Terrains	477					477
Constructions	33 247	3 837	1	28		37 111
Installations techniques	12 035	1 049	203		13	12 894
Autres immobilisations corporelles	57 334	44 477	40 363		74	61 522
Immobilisations en-cours	510	492		-28	1	975
Avances et acomptes						
Titres de Participations						
Autres titres immobilisés	188	220				408
Prêts	1 136	185	2			1 319
Autres immobilisations financières	928	142	225			845
Immobilisations	107 023	50 448	40 796		88	116 763

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou – Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecart d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	684	89	2			771
Autres immobilisations incorporelles	129	72				201
Constructions	17 895	2 270	1			20 164
Installations techniques	8 909	879	199		1	9 590
Autres immobilisations corporelles	17 439	11 552	9 263		24	19 752
Autres titres immobilisés	5					5
Immobilisations	45 061	14 862	9 465		25	50 483

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie du constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 27 791 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 9 124 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 18 667 K€

La hausse des créances d'exploitation par rapport à 2017 s'explique principalement par la hausse d'activité, soit environ + 8 %.

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	1 131	1 145	1 104		1 172
Clients	657	287	230		714
Total général	1 788	1 432	1 334		1 886

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	Solde début	Vart périmètre	Compte de résultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)	199		28	143	84
Provisions pour charges					
Total général	199		28	143	84

(*) : Les provisions pour risques correspondent à des litiges divers envers des tiers.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 6 540 k€ est composé principalement par des flux d'exploitation avec des échéances < 60 jours (clients créditeurs, remises clients à accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Crédit-bail	13 363	3 803	9 560		
Emprunts bancaires	111 000	8 165	32 033	8 797	62 005
Emprunts et dettes financières diverses (*)	4 723		4 723		
Total Dette financières consolidée	129 086	11 968	46 316	8 797	62 005

(*) : Concerne un crédit-vendeur sur actions, mis en œuvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des sociétés Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage à respecter des ratios financiers issus des états consolidés.

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements reçus au 31 décembre 2018.

Le montant des engagements donnés (cautions, avals, garanties diverses) auprès des principaux partenaires financiers du groupe s'élève à 39 873 K€ au 31 décembre 2018.

12 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif et postérieur à la clôture n'est à souligner.

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 369 personnes environ (dont effectif non cadres = 1 193 et effectif cadres = 176).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 50 902 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 21 133 k€ (*Dont CICE = - 1 903 k€*).

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 230 K€ pour l'exercice 2018. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2018 s'élève à 0.29 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2018 s'élève également à 0.29 €.

16 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-873
Intérêts sur financement (Court terme)	-899
Autres produits financiers (placements)	97
Résultat financier	-1 675

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2018 qui s'élève à -357 K€ est essentiellement impacté par des régularisations, amendes et indemnités envers des tiers et salariés